



MODULE DIAGNOSTIC

02 & 03 FEVRIER 2024

Dr Vincent PUEL et Dr Jean-Pierre BAROIN

OBJECTIFS DES FORMATIONS

DEUX MODULES DE 2 JOURS DONNENT AU DÉTENTEUR UN **ACCÈS RECONNU PAR LES SPÉCIALISTES DU SOMMEIL** AU DÉPISTAGE ET À LA PRISE EN CHARGE DES TRS EN CARDIOLOGIE.

module **diagnostic**

Acquisition des
BASES DE LA PHYSIOLOGIE DU SOMMEIL

Acquisition des
CONNAISSANCES DIAGNOSTIQUES DES TROUBLES RESPIRATOIRES LIÉS AU SOMMEIL

Apprentissage de la
LECTURE ET L'INTERPRÉTATION DE LA POLYGRAPHIE VENTILATOIRE

Découverte des
DIFFÉRENTS APPAREILLAGES DIAGNOSTIQUES DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ

Apprentissage des
DIFFÉRENTS MODES DE VENTILATION DANS LES TRS

Apprentissage à
L'UTILISATION, À LA PRESCRIPTION, AU RÉGLAGE ET AU SUIVI DES SYSTÈMES DE VENTILATION

Découverte des
DIFFÉRENTS APPAREILLAGES DE VENTILATION DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ

Découverte des autres méthodes de traitement :
ORTHÈSES MANDIBULAIRES, CHIRURGIE ORL ET MAXILLO-FACIALE

module **thérapeutique**

PROGRAMME DE LA FORMATION

DIAGNOSTIC DU SAS PAR POLYGRAPHIE VENTILATOIRE

JOUR 1

8h00 – 8h30 Présentation du cours

8h30 – 10h30 **COURS 1**

LE SOMMEIL NORMAL

- Le sommeil normal de l'adulte
- Régulation neuro-végétative
- Régulation cardio-vasculaire

10h30 - 11h00 Pause

11h00 – 13h00 **COURS 2**

LE SAS OBSTRUCTIF

- Enregistrements respiratoires et cardio-vasculaires
- Mise en place d'une polygraphie ventilatoire
- Reconnaissance des événements respiratoires anormaux

13h00 – 14h30 Déjeuner

14h30-16h30 **COURS 3**

DEMARCHE DIAGNOSTIQUE DU SASO

- Evaluation clinique et diagnostic différentiel d'une somnolence
- Apprentissage à la lecture d'une polygraphie ventilatoire
- Synthèse à partir des données cliniques et polygraphiques menant au diagnostic

16h30-17h00 Pause

17h00-18h30 **FORMATION** par des ingénieurs d'application (travail en petits groupes)
SOCIÉTÉS CIDELEC, LOWENSTEIN, RESMED, SEFAM

JOUR 2

08h00 – 09h00

COURS 4

SYNDROME D'APNEE DU SOMMEIL CENTRAL

- Aspects diagnostics
- Lectures
- Bilan étiologique

9h00 – 10h00

COURS 5

ASPECTS MÉDICAUX-LÉGAUX

- Rédiger un CR de PV
- Somnolence et conduite

10h00 – 10h30

Pause

10h30 – 11h30

COURS 6

POLYMORPHISME CLINIQUE DU SAS

- Situations cliniques chez un cardiologue, chez un ORL, chez un pneumologue, chez un médecin généraliste.

11h30 – 13h00

FORMATION par des ingénieurs d'application (travail en petits groupes)

SOCIÉTÉS CIDELEC, LOWENSTEIN, RESMED, SEFAM

13h00-14h00

Déjeuner

14h00-16h00

COURS 7

COMMENT ALLER PLUS LOIN?

- Quand recourir à la PSG?
- Réseau multidisciplinaire

16h00-16h30

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

FIN DE LA FORMATION

- Ateliers pratiques
- Apprentissage de la polyg. ventilatoire

INFORMATIONS PRATIQUES

MODULE DU 02 ET 03 FEVRIER 2024

LIEU DE LA FORMATION

Hôtel Mercure Paris Porte de Versailles

36 - 38 rue du Moulin

92 170 Vanves

Tél. 0825 80 57 57

ORGANISATION ET INSCRIPTIONS

Agence MACOGESTION | 15 rue de la Bergerie, 64200 Biarritz | Coralie Martin 06 77 85 60 41

Mail : contact@cardiosleep.fr | www.cardiosleep.fr

HÉBERGEMENT

Si vous souhaitez une proposition d'hébergement, des chambres sont optionnées à :

Hôtel Mercure Paris Porte de Versailles

36 - 38 rue du Moulin

92 170 Vanves

Tél. 0825 80 57 57

BULLETIN D'INSCRIPTION MÉDECIN

MODULE DU 02 ET 03 FEVRIER 2024

Civilité : Madame Monsieur

Titre : Spécialité :

Nom : ... Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Pays :

Numéro RPPS : Mobile :

E-Mail (obligatoire) :

Mode d'exercice dominant : Salarié Libéral Mixte

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de ventes mentionnées ci-après. (Obligatoire)

FRAIS D'INSCRIPTION *

1 425,00 € TTC

HÉBERGEMENT ET OPTIONS **

Hôtel

Nuit du 01 Février200,00 €

Nuit du 02 Février200,00 €

RÈGLEMENT

Bulletin à retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « C&SA » à l'adresse suivante : Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

* Les droits d'inscription comprennent les frais de dossier, les supports de travail, l'enseignement, les pauses café et les déjeuners durant les 2 jours.

** Options selon disponibilités à la date de réception de votre bulletin

RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION

MODULE DU 02 ET 03 FEVRIER 2024

INSCRIPTION DPC

Je souhaite m'inscrire à la formation en DPC :

1/ Je me connecte sur mondpc.fr

Je cherche la formation à l'aide des références suivantes: Numéro organisme **7962** et référence de l'action **à venir**.

2/ Je sélectionne la date souhaitée

3/ J'envoie un chèque de caution d'un montant de 1425€ avec mon bulletin de participation

Selon le montant de votre prise en charge, un complément pourra demeurer à votre charge.

Si la formation est suivie dans son intégralité, le chèque de caution vous sera restitué et ne sera donc pas encaissé.

Attention, votre inscription ne sera validée qu'à réception de tous les éléments.

RÉCAPITULATIF	Prix Unitaire	Prise en charge DPC	RESTE A REGLER
FORMATION Module Diagnostic	1 425 €		
OPTIONS Nuit du 01 Février Nuit du 02 Février	200 € 200 €	0 €	
TOTAL TTC			

J'envoie mon chèque par voie postale à l'ordre de « **C&SA** » à l'adresse suivante :
Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et les déjeuners durant la formation. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.

Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.

Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation **si celle-ci est suivie dans son INTEGRALITE.**

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.

En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation. Au vu du contexte sanitaire, si nous nous voyons dans l'obligation de transformer la formation présentielle en format classe virtuelle, aucun remboursement ne pourra être demandé hormis bien sûr les frais d'hébergement. Une formation suivie en classe virtuelle est considérée comme étant une formation présentielle par L'Agence Nationale du DPC.

Cardiosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACOGESTION

15 rue de la Bergerie

64 200 BIARRITZ

Coralie MARTIN : 06 77 85 60 41

contact@cardiosleep.fr